



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Le Conseil Municipal, le Conseil Municipal Jeunes, les Anciens Combattants, Anciens Prisonniers de Guerre, Anciens Résistants, Anciens C.A.T.M., les Sapeurs-Pompiers, l'Harmonie "L'Echo du Vignoble", les enfants des écoles et toute la population, sont invités à participer au défilé et au dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts,

pour célébrer le **79^{ème} anniversaire de la Victoire**

Départ de l'esplanade de la Mairie
Le Mercredi 08 mai 2024 à 11h30

Le traditionnel vin d'honneur sera servi sur la place du village
à l'issue de cette manifestation.



Le Maire,

Daniel MICHAUD,